

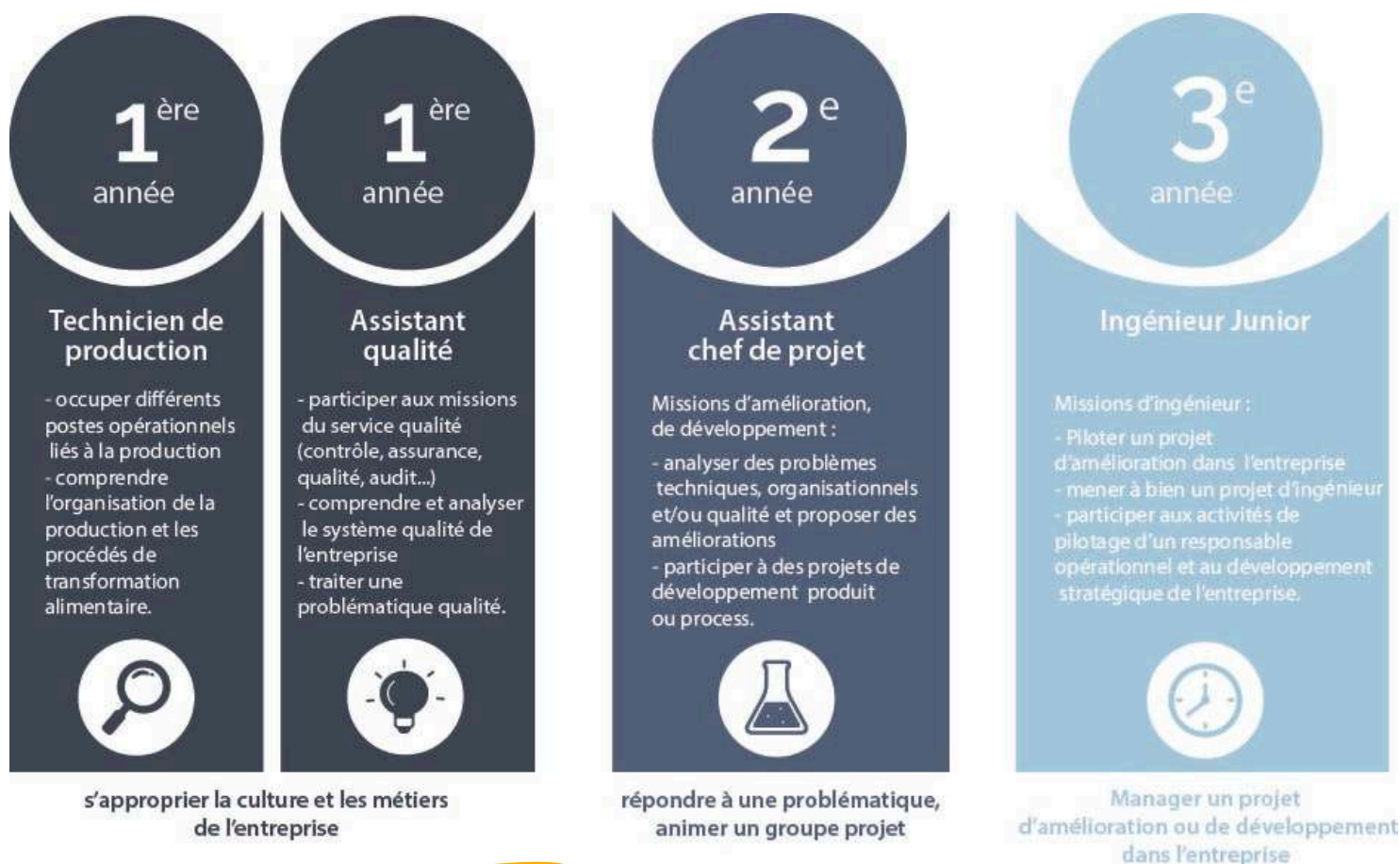
INGÉNIEUR AGROALIMENTAIRE PAR APPRENTISSAGE

Recruter un apprenti-ingénieur de l'Institut Agro Dijon pour 3 ans

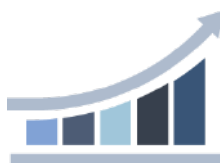
C'EST S'ENGAGER DANS LA FORMATION DES CADRES DE DEMAIN

UNE PROGRESSION PÉDAGOGIQUE EN ENTREPRISE

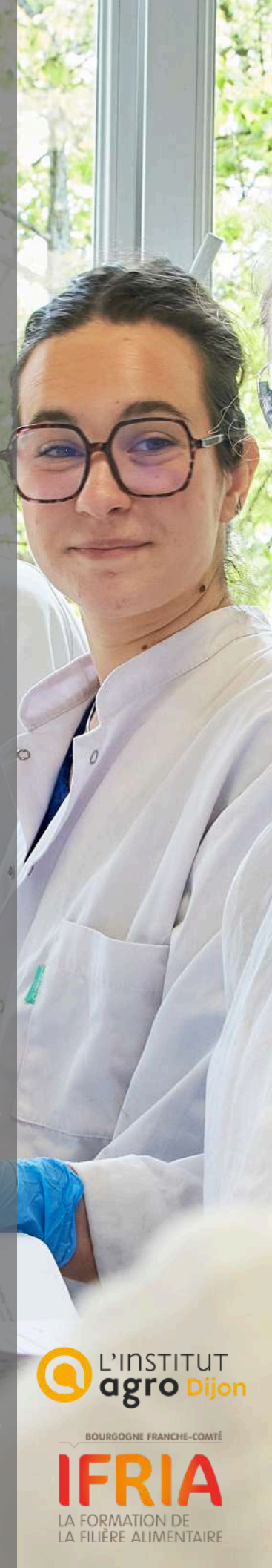
La formation de l'apprenti-ingénieur s'appuie sur la complémentarité entreprise / école : les missions en entreprise permettent de mettre en œuvre l'enseignement théorique et concourent au développement des compétences de l'élève.



Pendant toute la durée de son contrat d'apprentissage, l'apprenti-ingénieur est encadré par un maître d'apprentissage en entreprise et suivi par un enseignant référent à l'Institut Agro Dijon. Ensemble ils définissent au début de chaque semestre les missions en entreprise correspondant à la progression pédagogique obligatoire. Chaque projet donne lieu à un rapport écrit et une soutenance orale évalués conjointement par les deux encadrants. Le maître d'apprentissage est impliqué dans l'évaluation de l'apprenti et devient un membre à part entière de l'équipe pédagogique.



104 SEMAINES EN ENTREPRISE



Profil

DE L'APPRENTI-INGÉNIEUR



- Titulaire d'un BTS Agricole, BTS, DUT/BUT ou d'une licence professionnelle dans le domaine de la biologie ou des sciences de la vie, il est admissible au concours "apprentissage" organisé par le ministère en charge de l'agriculture.
- L'apprenti-ingénieur doit être âgé de moins de 30 ans à la signature du contrat.



Le contrat d'apprentissage

- Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée de 3 ans conclu entre l'employeur et l'apprenti.
- Dès la signature du contrat, l'apprenti devient un salarié à part entière de l'entreprise. Il bénéficie de 5 semaines de congés payés par an (pris durant les périodes en entreprise) et perçoit un salaire déterminé en pourcentage du SMIC et fonction de son âge.
- L'entreprise s'engage à confier à l'apprenti des missions en relation avec la formation dispensée à l'école.

Plus d'informations : https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

Organisation de la formation

- Le diplôme d'ingénieur agroalimentaire de l'Institut Agro Dijon est accrédité par la Commission des Titres d'Ingénieurs.
- Le cursus ingénieur est organisé par l'Institut Agro Dijon.
- L'IFRIA Bourgogne Franche-Comté est le centre de formation d'apprenti responsable de la formation.

IFRIA Bourgogne Franche-Comté
Centre de Formation d'Apprentis
des industries Alimentaires
Résidence Jean Zay
12 rue Edgar Faure - 21000 Dijon
Tél. 06 80 99 79 25
contact@ifria-bfc.fr
www.ifria-bfc.fr

L'Institut Agro Dijon
26 boulevard Docteur Petitjean
21 000 DIJON
Tél. 03 80 77 27 97
deve@agrosupdijon.fr
<https://institut-agro-dijon.fr/>